



CARTHAGE CEMENT : 14 INVESTISSEURS ONT RETIRÉ LE CAHIER DES CHARGES DE LA CESSION. (COMPTE RENDU DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE).

Une communication financière a été organisée aujourd'hui mardi 6 février 2018, à l'initiative de la société Carthage Cement, au siège de la Bourse de Tunis, en présence de Brahim Sanaa, Directeur Général de la société, et Adel Grar, Président Directeur Général d'Alkarama Holding. La réunion a en partie été consacrée à la cession de la part de l'Etat dans le capital de la société.

Le secteur du ciment en Tunisie reste très excédentaire avec une capacité installée dépassant les 11,5 millions de tonnes, alors que les ventes sur le marché local stagnent, voire affichent une légère régression entre 2016 et 2017, passant de 7,41 à 7,23 millions de tonnes. Le secteur a parallèlement perdu ses deux poumons à l'export, à savoir la Libye et l'Algérie. Les ventes à l'export des cimentiers tunisiens ont baissé de 1,2 million de tonnes en 2016 à 263 mille tonnes en 2017, qui correspondent en fin de compte aux surplus non livrés en 2016.

C'est dans ce contexte compliqué que Carthage Cement a évolué en 2017, exercice qui s'est soldé avec une baisse de 12% du chiffre d'affaires global de la société, à 172,9 MD contre 196,1 MD en 2016, fortement impacté par la baisse du CA export de 79% et de 2% sur le marché local au niveau de l'activité Clincker. Brahim Sanaa a expliqué que la société maintient une part de marché de 20% localement, qui correspond à la part de Carthage Cement dans la production du secteur. Au niveau de la production justement, la société a enregistré une baisse de 17% en 2017, essentiellement en raison de l'arrêt de deux mois négocié avec l'exploitant pour éponger les stocks de fin d'année, chose qui n'a pu se faire en 2017 en l'absence de débouchés à l'export. La société a, d'ailleurs, terminé l'année avec près de 400 mille tonnes en stock, représentant près de 35 MD à 40 MD, ce qui a lourdement affecté la trésorerie déjà fragile de Carthage Cement. Le DG a par la suite longuement insisté sur le contrat d'export de 350 mille tonnes avec une option sur 350 mille tonnes supplémentaires pour le second semestre. Le premier chargement a été une réussite totale avec 38 mille tonnes chargées en trois jours à raison de 14 mille tonnes quotidiennement contre 8 mille tonnes convenues initialement, le deuxième chargement a été avancé du 25 au 10 février et le client a finalement maintenu la date du 25 février pour un troisième chargement. La société a négocié de meilleures conditions de prix avec le client qui pèse 3 million de tonnes annuellement, et dispose de 11 centres de broyage en Afrique subsaharienne, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana. La société compte beaucoup sur la relance de l'export en l'absence d'un marché local dynamique, une unité de fardelisation a été créée et permettra à Carthage Cement de stocker sur les quais sans supporter les charges supplémentaires d'emballage (palettes et housses) et de se libérer des contraintes climatiques, et de maintenir, par conséquent, des prix compétitifs. Brahim Sanaa espère que les autres opérateurs du secteur décrochent à leur tour des contrats d'exportation, seule issue pour le secteur, a-t-il insisté.

Interrogé sur les investissements futurs, Brahim Sanaa a rappelé la situation de la trésorerie qui empêche d'avancer dans les projets identifiés et planifiés depuis la création de la cimenterie. Les 4 projets actuellement dans le *pipe* concerne le déplacement et le changement du concasseur, l'augmentation de la capacité de production d'agrégats et la réduction de la proportion de produits résiduels, un projet estimé à 25 MD. L'autre projet d'envergure concerne la construction de la sacherie, qui produira 20 à 25 millions de sacs annuellement, et permettra d'éponger une partie du personnel pléthorique, a expliqué le management. Carthage Cement projette également de mettre en place une unité de tri pour les déchets et une unité pour la fabrication de béton coloré.

Sur la question de la cession des part de l'Etat dans Carthage Cement, Adel Grar a fait savoir que 14 retraits de cahiers de charge de pré-qualification, avec de grands noms dont certains ont fait le déplacement, a indiqué le PDG d'Alkarama Holding, qui s'est gardé de donner plus de détails, notamment sur les nationalités des candidats. Interrogé sur la prorogation du délai de dépôts des dossiers, Adel Grar a expliqué qu'il s'agit surtout d'un délai supplémentaire de 3 semaines, « par gourmandise », selon ses termes, l'opération étant une opportunité plutôt rare. La société souffre certes des coûts de structure élevés face à une concurrence dont l'outil de production est relativement amorti. Il n'en demeure pas moins que Carthage Cement est « un diamant », selon le terme choisi par Adel Grar, qui a rappelé que le fardeau de la dette (513 MD), fait l'objet d'une nouvelle phase de restructuration pour espérer gagner en fonds propres dans la perspective de la cession, pour vendre une société avec une dette optimisée.

Source : Ilboursa